



## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Vendredi 8 mai 2026

### COMMUNE ASSOCIEE DE QUESSY-CITE

**9 heures 30 - Monument du 113<sup>ème</sup>**

**Place du 113<sup>ème</sup> R.I**

- Ouverture de la cérémonie
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Pasteur

### COMMUNE ASSOCIEE DE VOUEL

**9 heures 50 - Monument aux Morts**

**Place Joseph Wresinski**

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Camus

### COMMUNE ASSOCIEE DE FARGNIERS

**10 heures 15 - Monument aux Morts**

**Rue des Fusillés**

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de Gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Boulloche

### COMMUNE ASSOCIEE DE QUESSY

**10 heures 45 - Monument aux Morts**

**Rue Pasteur**

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Decarpigny

**VILLE DE TERGNIER**

**11 heures - Plaque commémorative de la gare**

**Place Lionel Lefèvre**

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Roosevelt

**11 heures 10 - Monument de la Résistance**

**Rue Vaucanson**

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Roosevelt

**11 heures 30 - Monument aux Morts**

**Parc Sellier**

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Lecture du message officiel par Monsieur le Maire
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Blériot
- Lâcher de pigeons en signe d'espoir

La population est invitée à pavoiser leurs habitations.

Le bus de la Ville se tiendra à la disposition des Anciens Combattants et de l'Union Musicale de Tergnier, à 9 heures et le départ se fera impérativement à 9 heures 15, place Paul Doumer.

Un vin d'honneur, servi en l'Hôtel de Ville de Tergnier, clôturera cette commémoration.

Amicalement,

Le Maire  
Aurélien Gall



Pour le Maire,  
**Madame Maryse GLADIEUX,**  
1<sup>re</sup> adjointe déléguée.